

L'association des Amis du LAP se réveille



VOUS LE SAVEZ SANS DOUTE, LE LYCÉE AUTOGÉRÉ DE PARIS AFFRONTÉ ACTUELLEMENT DE GRAVES DIFFICULTÉS.

La cafétéria du LAP est inutilisable depuis l'incendie accidentel survenu dans l'armoire électrique le 6 avril 2004. Après les travaux de remise en état du circuit électrique et le nettoyage des lieux, nous avons pu, fin mai 2004, regagner nos locaux.

Depuis, les locaux sont amputés des 82m² de la cafétéria, murée et toujours imprégnée de suie. Malgré toutes nos démarches et le soutien des services du Rectorat, il est impossible de démarrer les travaux de remise en état de la cafétéria : tous les crédits sont bloqués au ministère. L'absence de statut juridique clair explique en partie cette situation : le LAP n'est en effet pas rattaché à la Région, nous dépendons directement du Ministère !

Nous n'avons toujours aucune solution de restauration pour cet hiver.

Et tous ceux qui ont connu le LAP savent à quel point cet espace est fondamental dans notre vie quotidienne, d'autant plus que nos locaux sont beaucoup trop petits par rapport au nombre d'élèves actuellement au LAP.

Les parents d'élèves se sont mobilisés au mois de juin et à la rentrée de septembre pour soutenir l'équipe et les élèves dans leur lutte pour obtenir une nouvelle cafétéria.

C'est pourquoi nous voulons relancer la structure de l'Association des Amis du LAP avec toutes les personnes qui voudraient soutenir le lycée Autogéré de Paris dans la situation actuelle.

Le Rectorat de Paris nous envoie des élèves, qui ne trouvent pas de lycée, ce n'est pas pour autant que les promesses d'améliorer notre situation administrative et nos conditions matérielles se concrétisent.

Par ailleurs, de façon plus générale la politique du gouvernement actuel en matière d'éducation ne va pas du tout dans notre sens. Nous voulons relancer une

réflexion autour de nos propositions et de nos pratiques éducatives.

Pour échanger autour de ces problèmes vous pouvez nous contacter :

Lycée Autogéré de Paris

393 rue de Vaugirard 75015 Paris

Métro : Convention - Tel: 01 42 50 39 46/47

Association des amis du lycée autogéré de Paris (LAP)

Article I

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association gérée par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : **Les Amis du lycée autogéré de Paris.**

Article II

L'association a pour but de :

- réunir les amis, anciens élèves, professeurs, partenaires ;
- diffuser l'idée et la pratique d'éducation développée au LAP ;
- organiser des manifestations, des rencontres, notamment pour présenter les productions artistiques du LAP, pour mener des recherches, des débats, enfin pour mettre en relation les membres du lycée et de l'association avec des partenaires extérieurs ;
- aider à la réalisation des projets du LAP ;
- défendre la pérennité du LAP.